BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

RECOMMANDE AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES

L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

BYRRH

Un des Mortiers Autrichiens Dont les Italiens ont Subi le Feu Dans le Trentin.

L'offensive autrichienne qui a, un instant, fait fléchir la défense italienne dans le Trentin a été menée surtout par les grosses pièces de siège dont l'Autriche a, depuis le début de la guerre, le privilège et avec lesquelles elle a souvent utilement aidé l'Allemagne. Voici une de ces grosses pièces, un mortier de 305 millimètres. Elles exigent une mise en place longuement préparée. L'affut repose sur une lourde plaque d'acier scellée elle-même sur un plateau de ciment armé enchassé profondement dans le sol. Ces mortiers ont peu de corps. Ce sont les moins longs des gros canons en usage dans cette guerre. Par contre, le corps est trapu; en outre il est renforcé par une ceinture formant culasse et il porte sur le dos des tubes pneumatiques épais commandant et refrenant son recul. Combien l'Autriche a-t-elle de ces armes puissantes? Si bien qu'elle en soit pourvue, elle n'en a pas assez pour faire face de deux côtés à la fois. On s'en aperçoit en Galicie et en Bukovine.

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

ment et de liberté qui animent la conférence. Les restrictions envisagées le sont uniquement contre les ennemis de la libre et loyale rivalité commerciale. Quand, par exemple, la Conférence accepte de la clause de la nation "plus favorisée", base naturelle des échanges extérieurs et garantie essentielle du commerce international, elle a soin de la viser de façon que seules, "les puissances ennemies" en soient exclues "pendant un nombre d'années" à déterminer par voie d'entente entre les gouvernements alliés et qui doit s'étendre "à la période de reconstitution économique qui suivra la période des hostilités." De même, le pacte économique affranchira les pays alliés de toutes dépendances des pays ennemis" non seulement en ce qui concerne les sources d'approvisionnement, mais aussi en ce qui touche à l'organisation financière, commerciale et maritime. A cet effet, les Alliés pourront avoir recours aux moyens de défense les plus divers "appropriés selon la nature des marchandises et suivant des principes qui régissent leur politique économique".

Quant aux alliés, pour leurs relations entre eux, la politique future est ainsi précisée: "Afin de leur permettre d'écouler réciproquement leurs produits, les alliés s'engagent à prendre des mesures destinées à faciliter leurs échanges, tant par l'établissement de services directs, rapides et à tarifs réduits, de transports terrestres et maritimes, que par le développement et l'amélioration des communications postales télégraphiques ou autres." Ce programme ne sera pas évidemment sans rencontrer, dans sa réalisation, quelques difficultés. Le libéralisme en semblera peut-être excessif à quelques uns. Les gouvernements alliés sont convoqués à mettre en quelque sorte leurs marchés en commun, pour se protéger mutuellement contre l'invasion économique, comme ils se sont unis pour réprimer l'invasion militaire: la nouvelle union, il faut s'y attendre, n'aura pas rien que des chauds partisans, la solidarité cherchée ne peut être établie que si l'intérêt général prévaut partout, de même qu'il a prévu au cours des débats de la Conférence, qui étaient dominés par une même volonté d'aboutir. Les gouvernements et les Parlements des pays alliés s'associeront à la déclaration par laquelle la Conférence a cloturé ses travaux: "Pour leur commune défense contre l'ennemi, les puissances alliées sont d'accord pour adopter une même politique économique."

La presse de Londres commente très abondamment les décisions de la Conférence de Paris. Les journaux font quelques observations en examinant ce programme. Les deux principes du libre-échange et du protectionisme ayant joué un rôle essentiel dans la politique du Royaume-Uni, il est naturel que chaque journal apprécie la politique des alliés du point de vue de la politique de son propre parti. Par contre, on ne saurait oublier que cette divergence qui existe dans la presse n'existe peut-être pas dans l'opinion et, en tout cas, elle n'existe certainement pas au sein du gouvernement.

P. H. ERMONT.

Pralines Créoles

F&K Fierst & Kraemer

DANS DES BALLES DE COTON

60c la Balle

Le plaisir dans chaque boîte

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille. S. V. P. — 2 mars—1 f

Crème à la Glace "Jersey"

DE HARRIS

"La Crème de Qualité"

Charlotte Russe glacée; Pâtisserie Française et glacée une spécialité.

LIVRAISON IMMEDIATE

TÉLÉPHONE, Jackson 1080-1081

AMUSEMENTS

MLLE ANNA VECCHINI,
Soprano Soliste d'Opéra,
Chaque Soir au
ROYAL CAFE,
Hôtel Cosmopolitan.

12 mars—1 f

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, aux enchères, au comptant, le MERCREDI 2 août 1916, à 10 heures 30 du matin, à mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, en vertu d'un writ de fieri facias dans le procès Frank H. Lando vs. Hilary R. Pecot, No. 114,205, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, d'un lot de meubles de bureau, etc.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

Juillet 22 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de tables, chaises, etc. Un coffre-fort.

William Mason Smith vs. George Zaffers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,237 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 2 août 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:
Un assortiment de tables, chaises, objets divers, etc., d'après l'inventaire. Un coffre-fort.
Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ,
Avocats pour le demandeur.

Juillet 22 28—août 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Andrew Hero, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,331 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la notification présente les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par George A. Hero, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Juillet 22 28 31

Succession de William Matthew Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,862 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la notification présente les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emanuel L. Weil, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.

Juillet 22 28 31

Succession de Mme Mary C. Eck, épouse de Philip B. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,063 — Division C — Attendu que Philip B. Reames a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mary C. Eck, épouse de Philip B. Reames, décédée, intestats:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

CARROLL & CARROLL, Avocats.

Juillet 22 28 29

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations, etc

DU "BROWN DRUG STORE"

Au No. 929 rue Canal

EN BLOC

Aussi, du bail important du dit local.

Metropolitan Bank vs. Brown's Drug Store.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,934 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après designés, le LUNDI 17 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les Lieux au No. 929 rue Canal:

1o. Tout le contenu, les installations, meubles, marchandises, objets divers, etc., de la pharmacie située dans ce local, d'après l'inventaire au dossier, en bloc.

2o. Le bail non-échu du dit local, No. 929 rue Canal; le dit bail expirant le 30 septembre 1918; le loyer étant comme suit:

Au 30 septembre 1916, $500 par mois.
Au 30 septembre 1917, $520.83 par mois.
Et au 30 septembre 1918, $541.67 par mois.
Le loyer est dû mensuellement.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour la demanderesse.

Juillet 11 12 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. Jack Verdun, No. 115,723.
Albert Mackie Co., Ltd., vs. Jack Verdun, No. 115,765.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus, respectivement intitulés, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de J. B. Verdun, Jr., en sa qualité d'héritier de Romain Verdun, décédé, à et dans les biens de toutes sortes et descriptions appartenant à la succession de Romain Verdun, décédé, ainsi que tout le droit, toutes les réclamations, demandes, tous les titres et intérêts du dit J. B. Verdun, Jr., en sa qualité de créancier de la succession de Romain Verdun, décédé, et spécialement en ce qui concerne les propriétés suivantes décrites, qui sont renseignées dans le compte présenté dans la dite succession par l'administrateur, c'est-à-dire, la réclamation de J. B. Verdun, Jr., comme administrateur de la dite succession à une commission de deux et demi pour cent sur $7,715.00, et se montant à $192.87.

Somme dûe au dit J. B. Verdun, Jr., d'après un contrat avec les enfants du decédé, pour services rendus en obtenant les témoignages prouvant la réclamation contre le gouvernement des Etats-Unis et poursuivant la dite réclamation, $1,928.87.

L'interet calculé de J. B. Verdun, Jr., comme héritier de Romain Verdun, decédé, dans la somme de six mille cent soixante-douze dollars, payés par le gouvernement des Etats-Unis à J. B. Verdun, Jr., administrateur de la succession de Romain Verdun, décédé, en vertu de l'Acte du Congrès connu sous le titre de "Columbus Claim Bill"; ainsi que tout le droit, titre, interêt, et toute réclamation et demande du dit J. B. Verdun, Jr., à la dite somme ou sa partie de créance de la succession de Romain Verdun, décédé, et se montant à $1,032.87 et plus, comme il est ci-devant mentionné, comme il est consigné dans le compte enregistré dans la dite succession par le dit administrateur.

Saisie dans les procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

DART, KERNAN & DART,
Avocats pour les demandeurs.

Juillet 22 26 30 août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2218 sud Franklin, entre les rues Jackson et Philip.

L. Spiro vs. Mme Rose Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,017 — En vertu d'un writ de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot No. 209, borné par les rues Jackson, Philip, White (ou Bassin) et Franklin, lequel dit lot mesure vingt-trois pieds cinq pouces de face à la rue Franklin, par une profondeur de cent cinquante-huit pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée quatre pieds de largeur en commun au dit lot et à d'autres lots adjacents. Le dit lot comprend la plus grande partie du lot désigné sous le numéro 8, dont à peu près vingt-cinq pieds, plus-ou moins, de son front ont été enlevés pour l'élargissement de la rue Franklin.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur aura un moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EDWARD S. SPIRO,
Avocat pour le demandeur.

Juillet 22 27 août 1 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de prix, aussi de meubles, etc.

A. P. Simmons Piano Co., Ltd., vs. Mme Claire Marie Rader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,701 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508 à 512 rue Chartres, un piano, un bureau, une toilette, une bibliothèque.

Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SOLOMON WOLFF,
Avocat pour la demanderesse.

Juillet 11 12 15 18 22

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité, nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphonez Main 3487.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et Intermédiaire	7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	4:20 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	7.35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et Intermédiaire	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et Intermédiaire	5.55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	8:45 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et Intermédiaire	10:00 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et Intermédiaire	8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Trans-Miss.

DEPART

Alexandria Local	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Forras Local	4:05 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	9:15 p m

ARRIVEE

Alexandria Local	3:15 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	7:30 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	7:30 a m
Forras Local	11:15 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:30 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	8:10 a m

Excursion du dimanche.

Larriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	4:40 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	8:10 a m
Hattiesburg Local	7:25 p m

Excursion du dimanche.

Larriere et points intermédiaires	7:25 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES.

Départ.	Arrivée
7:00 a m...Pointe-à-la-Hache, Pass'r...	4:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

5:30 p m...Pointe-à-la-Hache, Pass'r...	9:00 a m

Tous les jours.

7:30 a m...Pointe-à-la-Hache, Pass'r...	6:10 p m

Dimanche seulement.

6:00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m

Tous les jours excepté dimanche.

8:00 a m.....Shell Beach Motor.....	9:00 a m

Dimanche seulement.

3:00 a m...Sportsmen's Special, Shell Beach	5:45 p m

Dimanche seulement.

5:00 p m.....Shell Beach Motor.....	7:45 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:35 p m
Pensarola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensarola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m

(Tous les jours excepté dimanche.)

Dimanche Gulf Coast Excursion	7:36 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:06 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:45 p. m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:00 p m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	8:05 a m
8:00 p m..Ar	Baton-Rouge	Dép..	5:05 a m
8:30 p m..Dép	Baton-Rouge	Ar..	5:05 a m
10:00 p m..Dép	Angola	Dép..	3:55 a m
12:30 a m..Dép	Mansura	Dép..	11:10 p m
2:40 a m..Ar	Alexandria	Dép..	10:05 p m
2:40 a m..Dép	Alexandria	Ar..	10:35 p m
5:30 a m..Dép	Aloha	Dép..	8:30 p m
7:20 a m..Ar	Shreveport	Dép..	6:00 p m
No. 6—			—No. 5
6:30 a m..Dép	Nouvelle-Orléans	Ar..	7:05 p m
2:00 p m..Ar	Baton-Rouge	Dép..	4:00 p m
10:00 a m..Dép	Baton-Rouge	Ar..	4:00 p m
12:00 p m..Ar	Angola	Dép..	2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:30 a m..Dép	Shreveport	Ar..	7:15 p m
9:24 a m..Dép	Sarepta	Dép..	4:31 p m
11:30 a m..Ar	Alexandria	Dép..	2:00 p m

Gulf Coast Lines.

N. O., T. & M. R. R.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée
7:40 p m.	"California Special", Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix.	9:20 p m
7:40 p m.	Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas	8:00 a m
	"Texas Daylight"	
7:45 a m.	Baton-Rouge, Opélousas, Lafayette, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas	9:20 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, avec Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:00 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires	7.50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:55 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 p m
Samedi et dimanche	5:20 p m
Excursion du dimanche seulement	9:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 p m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	9:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES

GULF COAST LINES

AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue.
Un filet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
Phone Main 2939.

AVIS SPECIAL

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN RAILROAD

EN VIGUEUR IMMEDIATEMENT

Service de Fret et de Passagers

À COVINGTON

Et autres stations du littoral

EST RÉTABLI

EXCURSIONS du DIMANCHE

Départ de la Station Terminus à 7:35 A. M.

M. J. McMAHON,
Manager du Trafic.

Consulat Général de France

522 BOURBON STREET.
(Ouvert de 9 heures à 3 heures, Samedi de 9 heures à Midi.)

Le Gérant du Consulat Général a l'honneur de porter à la connaissance des personnes dont les noms suivent qu'ayant d'importantes communications à leur faire, il leur serait reconnaissant de se présenter en personne au Consulat Général, ou de lui envoyer leur adresse par la poste:

Alferac, Emile Adrien.
Amar, Hippolyte.
Anouith, Jean Etienne.
Auclair, P. A.
Augrand, Joseph.
Aymard, Cyprien.
Azema.
Baleix, Emile.
Baron, Jacques.
Barrere, Jean.
Bouguebo, François.
Blanpain, Léon Paul.
Bordenave, Jean dit Houra.
Boulard, André Alexandre.
Bridier, Charles.
Brignand, Georges.
Carrouché, Daniel.
Castet, Bazile Jean Dominique.
Cazalot, Jean.
Chaubet, Jean François.
Cherpin, Paul.
Cournale, Jean Baptiste.
Crépel, Ambroise Joseph.
Darnaud, Justin.
Darribère, Bertrand dit Pargade
Debouttiere, Théophile.
Delport, Clément.
Desgaunets, Eléonoré (Madame).
Despaux, Jean.
Durand, Léopold.
Durnerin, Eugène Louis.
Echetto, Pierre.
Espenan, Jean Marie.
Esperon, François.
Favret, Abel Gustave Léon.
Figier, Camille Emile.
Fitte, J. B.
Fulleringer, Antoine.
Godail, Louis Joseph Pierre.
Goity, Jean Baptiste.
Goiazé, Michel.
Granier, Abel Clément.
Gras, Elie Théodore.
Hardy, Eugène Jules.
Hubert, Eugène Ernest Joseph.
Jaeger, Georges.
Jegou Famille.
Mme Jenks, Agnès.
Lacau, Guillaume.
Lalau, Henri.
Lantiat, Pierre.
Lamaison, Pierre.
Lapeyre, Bouchon Jean Baptiste.
Latourrasse, Jean Pierre.
Lavedan, Valentin.
Lelruéla, Benoît.
Mandill, Antonne Jacques Michel.
Marin, Ernest Jean Baptiste.
Mont, Pierre, dit Segrette.
Neveux François Marcelan.
Profelahore, Guillaume.
Poisson, Pierre.
Purel, Jules Emile.
Quilici, Paul François.
Ricaud, Clément Dominique.
Sireix, Jean Maximim.
Mme Tache, épouse Philippes.
Tache, Catherine.
Tache, Céleste.
Tache, Thérèse.
Teston, Gabriel, Louis.
Tonjas, André Augustin dit Domingiren.

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE POSTAL RAPIDE

NEW YORK-BORDEAUX-PARIS

SS. LAFAYETTE.....29 juillet, 3 p. m.
SS. ROCHAMBEAU.....5 août, 3 p. m.
SS. LA TOURAINE.....12 août, 3 p. m.

P. J. ORFILA, AGENT GENERAL DU SUD
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

PETITES ANNONCES

PROPRIETES FONCIERES A VENDRE

UNE BATISSE en brique à trois étages, No. 735 rue Conti, entre les rues Bourbon et Royale. Bon rapport. S'adresser 530 rue Conti. 13 av—tf

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 530 rue Conti. Téléphone Main 3487.

F. A. BRUNET

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 RUE ROYALE — Phone Main 4208

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. — E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 RUE ROYALE

PHONE MAIN 3487